de dollars, ce qui fait un peu plus de 28 p. 100 de toute l'aide canadienne. Pour les prochaines années, il est indéniable que le Canada verra à continuer à donner des produits laitiers aux pays qui en feront la demande.

[Traduction]

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser au premier ministre. Vu les largesses qui marquent tous les propos du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le premier ministre songera-t-il à lui faire faire une tournée prolongée de conférences dans la région atlantique du pays?

LES PÊCHES

L'INTERDICTION FRAPPANT LES CHALUTIERS ÉTRANGERS
—LE CAS DES PÊCHEURS FRANÇAIS

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, en l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et vu l'importance de ma question, je vais la poser au premier ministre. Le Canada a-t-il reçu du gouvernement de la France, officiellement ou officieusement, une protestation au sujet de la déclaration canadienne de la zone de 12 milles au large des côtes sud et ouest de Terre-Neuve et, si oui, le premier ministre donnerait-il à la Chambre l'assurance que les chalutiers français ne jouiront pas dans ces eaux de droits qu'on refuse aux chalutiers canadiens?

[Français]

M. André Ouellet (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Si vous me permettez, je voudrais dire, en réponse à la question de l'honorable député, que le Canada n'a pas reçu de protestation officielle.

Cependant, je voudrais rappeler à l'honorable député qu'il y a un traité qui existe depuis déjà fort longtemps avec la France concernant les droits des pêcheurs français dans une partie du territoire concerné et qu'un avis de trois mois a dû être donné aux autorités françaises. Lorsque les trois mois seront terminés, les chalutiers français devront suivre les mêmes règlements que les autres chalutiers.

[Traduction]

M. McGrath: A la suite de la réponse du secrétaire parlementaire, je voudrais savoir à quelle protestation le ministre des Pêches faisait allusion vendredi quand il a répondu à ma question. Celle-ci est consignée à la page 4210 du hansard. Il a dit que notre gouvernement avait reçu une protestation du gouvernement de la France, mais il n'a pas eu le temps de finir, à cause de l'intervention de la présidence.

[Français]

M. Ouellet: Monsieur l'Orateur, l'honorable ministre sera bientôt à la Chambre, et probablement qu'il pourra lui-même répondre à la question de l'honorable député.

LA QUESTION DES ÎLES SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

[Traduction]

M. S. Perry Ryan (Spadina): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question supplémentaire au premier ministre. Le gouvernement envisage-t-il de faire une offre d'achat des îles Saint-Pierre-et-Miquelon à la France, ce qui nous aiderait à résoudre nos problèmes de pêche, et, parallèlement, le gouvernement offrirait-il d'amortir les 10 millions de dollars que représentent les installations du Canada que l'OTAN a perdues à la suite de notre retrait de Marville et de Metz?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ignore totalement si ces îles sont à vendre mais je vais me renseigner et, si elles le sont, nous ferons une offre.

LES STUPÉFIANTS

LA PRÉVENTION DE L'ABUS—DEMANDE D'EXPOSÉ MINISTÉRIEL

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Pourrait-il demander à ses collaborateurs, avant qu'on ne l'en prie instamment, de présenter au comité qui étudie ses prévisions un exposé complet et détaillé sur le programme, y compris les dépliants, etc., à la suite de l'étude que poursuit son ministère sur l'abus des stupéfiants?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Je serais heureux d'étudier cette question, monsieur l'Orateur.

M. Howard (Skeena): Le ministre envisagerait-il également la possibilité de faire analyser ce programme par des gens qui connaissent le monde de la drogue et qui savent ce dont il s'agit?

LES MUSÉES NATIONAUX

LE RAPPORT D'ENQUÊTE

M. Cliff Downey (Battle River): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État en sa qualité de ministre responsable devant le Parlement des musées nationaux du Canada. Le 7 décembre 1970, en réponse à une de mes questions, le ministre a dit qu'on menait une enquête sur l'administration de la Direction des musées. Le ministre pourrait-il nous dire si cette enquête est terminée et s'il en a reçu les conclusions?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État du Canada): Monsieur le président, il faudrait, vu que la question de l'honorable député remonte déjà à quelques mois maintenant, que je me réfère moi-même à sa question pour savoir sur quel point spécifique elle portait.